



**GROUPE SBT
COMPTES CONSOLIDES**

31 DECEMBRE 2021



Table des matières

États financiers	3
Compte de résultat consolidé	3
Bilan consolidé	4
Tableau de flux de trésorerie consolidé	5
Variations des capitaux propres	6
Faits marquants de l'exercice	7
Méthodes et principes de consolidation	7
Principes généraux	7
Définition du périmètre de consolidation	7
Variation du périmètre de consolidation	8
Intégration fiscale	9
Principes de consolidation	9
Écarts d'acquisition	10
Règles et méthodes comptables	11
Annexe 1. Écarts d'acquisition (goodwill)	14
Annexe 2.1. Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles	16
Annexe 2.2. Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	17
Annexe 2.3. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	18
Annexe 3. Valeurs brutes des actifs financiers	19
Annexe 4. Actif circulant	20
Annexe 5. Trésorerie nette	21
Annexe 6. Provisions	22
Annexe 7. Dettes financières	22
Annexe 8. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	23
Note annexe sur les impôts différés	24
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	25
Annexe 9. Chiffre d'affaires	25
Annexe 10. Autres produits d'exploitation	25
Annexe 11. Achats consommés	26
Annexe 12. Charges externes	26
Annexe 13. Impôts et taxes	27
Annexe 14. Charges de personnel	27
Annexe 15. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	27
Annexe 16. Produits financiers	28
Annexe 17. Charges financières	28
Annexe 18. Produits exceptionnels	28
Annexe 19. Charges exceptionnelles	29
Annexe 20. Charges d'impôts	29
La preuve d'impôts se décompose comme suit :	30
Autres Informations	31
Effectifs	31
Engagements hors-bilan	31
Rémunérations des commissaires aux comptes	31



Human(s) Matter

Rémunération des dirigeants	32
Évènements post-clôture.....	32

États financiers

Compte de résultat consolidé

Libellé	2021	2020
Chiffre d'affaires	16 831 697	12 899 689
Autres produits d'exploitation	1 072 506	1 257 448
Produits d'exploitation	17 904 204	14 157 137
Achats consommés	(414 556)	(520 984)
Charges externes	(6 166 826)	(4 425 588)
Impôts et taxes	(234 936)	(280 774)
Charges de personnel	(9 450 472)	(8 182 231)
Dotations aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(618 252)	(848 284)
Charges d'exploitation	(16 885 042)	(14 257 861)
Résultat d'exploitation	1 019 162	(100 724)
Produits financiers	32 300	30 772
Charges financières	(46 194)	(72 582)
Résultat financier	(13 895)	(41 811)
Opérations en commun		
Résultat courant des entreprises intégrées	1 005 267	(142 535)
Produits exceptionnels	536 474	184 252
Charges exceptionnelles	(419 142)	(874 332)
Résultat exceptionnel	117 332	(690 080)
Charges d'impôts	(56 153)	224 425
Résultat net des entreprises intégrées	1 066 446	(608 190)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 066 446	(608 190)
Intérêts minoritaires		
Résultat net (part du groupe)	1 066 446	(608 190)
Résultat par action	0,54	(0,31)
Résultat dilué par action	0,54	(0,31)

Bilan consolidé

Libellé	2021	2020
Capital souscrit non appelé		
Ecart d'acquisition	2 957 828	2 326 533
Immobilisations corporelles et incorporelles	2 835 929	2 176 103
Immobilisations financières et titres mis en équivalence	362 751	240 177
Actif immobilisé	6 156 508	4 742 813
Stocks et en-cours		
Clients et comptes rattachés	4 117 087	3 129 745
Impôts différés	796 199	833 169
Autres créances et comptes de régularisation	1 578 464	1 036 149
Valeurs mobilières de placement	210 733	
Disponibilités	2 434 377	3 862 618
Actif circulant	9 136 861	8 861 682
Total Actif	15 293 368	13 604 495
Capital	397 800	397 800
Primes liées au capital	6 567 487	6 557 775
Ecart de réévaluation		
Réserves (part du groupe)	(1 044 239)	(409 096)
Résultat net (Part du groupe)	1 066 446	(608 190)
Capitaux propres (Part du groupe)	6 987 495	5 938 289
Intérêts minoritaires		
Autres fonds propres	23 111	23 511
Total des capitaux propres	7 010 606	5 961 800
Ecart d'acquisition		
Provisions	426 215	554 085
Provisions et impôts différés	426 215	554 085
Dettes financières	2 638 016	2 709 005
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 746 204	1 112 094
Autres dettes et comptes de régularisation	3 472 328	3 267 512
Dettes	7 856 548	7 088 611
Total Passif	15 293 368	13 604 495

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie consolidé	2021.12	2020.12
Résultat net total des entités consolidées	1 066 446	(608 190)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	376 659	713 663
Variation de l'impôt différé	41 467	(329 102)
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	(0)	555 163
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		
Marge brute d'autofinancement	1 484 572	331 533
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(683 126)	1 030 355
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	801 445	1 361 888
Acquisitions d'immobilisations	(1 803 089)	(667 727)
Cessions d'immobilisations		0
Réduction des autres immobilisations financières	11 362	10 385
Incidence des variations de périmètre	(62 402)	
Variation nette des placements à court terme	(210 733)	0
Opérations internes Haut de Bilan		
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(2 064 862)	(657 342)
Émissions d'emprunts		2 384 000
Remboursements d'emprunts	(222 298)	(210 117)
Dividendes versés des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère		
Augmentations / réductions de capital	(1)	
Actionnaires : capital appelé non versé		
Cessions (acq.) nettes d'actions propres	(2 291)	(29 660)
Variation nette des concours bancaires	(491)	(347)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(225 080)	2 143 876
Variation de change sur la trésorerie (IV)	60 256	(65 738)
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	60 256	(65 738)
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(1 428 242)	2 782 683
Trésorerie : ouverture	3 861 727	1 079 044
Trésorerie : ouverture	3 861 727	1 079 044
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	2 434 377	3 861 727
Contrôle	(0)	0

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)
2020	397 800	6 557 775	(13 516)	(29 804)	(365 776)	(608 190)	5 938 289
Affectation du résultat N-1			(608 191)			608 191	
Distribution/ brut versé			20 000				20 000
Var. de capital en numéraire et souscrip			10 030				10 030
Résultat						1 066 446	1 066 446
Autres augmentations, diminutions			(30 390)				(30 390)
Reclassement, restructuration et changement de méthode		9 712	87 152	(2 291)			94 573
Ecart de conversion, effet de change					82 501		82 501
Variations de périmètre			(193 954)				(193 954)
2021	397 800	6 567 487	(728 869)	(32 094)	(283 275)	1 066 446	6 987 495

Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2021 a été marqué par :

- La part croissante de détention du capital social de la société SBT par les Managers du Groupe SBT, notamment par l'intégration dans la société HuManCo de nouveaux Managers. Fin 2021, la société HuManCo détenait 77,46% des 1.989.000 actions composant le capital social de SBT, contre 22,13% détenus par le public (flottant) ;
- La fusion par voie d'absorption des sociétés filiales ARNAVA, HAPPYNEURON, SYMETRIX et TWINCORP dans la société FPB2 en date du 1er juillet 2021 (fusion rétroactive au 1er janvier 2021). La société FPB2 a modifié sa dénomination sociale à partir de cette date pour se nommer HUMANS MATTER. A la fin de l'année 2021, HUMANS MATTER est donc la seule filiale de SBT ;
- L'acquisition de la société BL Consultants le 8 novembre 2021 par la société HUMANS MATTER par un rachat de ses titres, puis la fusion absorption de cette société dans HUMANS MATTER au 31 décembre 2021 avec un effet rétroactif au 1er janvier 2021 ;
- Dans l'organigramme du groupe SBT, la société SBT reste la société mère et HUMANS MATTER devient son unique filiale. Par ailleurs, les filiales étrangères HAPPYNEURON INC, OSE CORPORATION US et OSE CORPORATION HONG KONG restent des filiales de HUMANS MATTER. La société BLC FORMATION devient également une nouvelle filiale de la société HUMANS MATTER.
- La souscription par la société SBT de BSA Air émis par la société REENBOW pour un montant de 200.000€ (opération réalisée début août 2021) ;
- La souscription par la société SBT d'actions émis par la société HELLO ELTON pour un montant initial de 50.000€ (opération réalisée début août 2021) puis un nouveau montant de 50.000€ courant du mois d'octobre 2021 ;
- Le rachat de 2 fonds de commerce en juin et juillet 2021 permettant à HUMANS MATTER de consolider et d'accroître sa position sur le marché dans le secteur de la santé.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, en application des dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (« ANC ») n°2020-01.

Le règlement ANC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés remplace le règlement CRC n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable et entre en application pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Son application est prospective puisqu'elle porte sur les opérations et les contrats survenant après la date de première application. L'absence de rétroactivité signifie que des opérations de même nature survenue avant et après le 1er janvier 2021 seront comptabilisées selon les méthodes comptables en vigueur respectivement avant et après cette date.

Le groupe n'a pas choisi d'appliquer ce nouveau règlement de manière rétrospective pour les méthodes rendues obligatoires par le règlement, notamment la comptabilisation des frais d'établissement en charges, seul changement apporté par le nouveau règlement pouvant impacter les comptes consolidés du groupe.

L'application de ce nouveau règlement comptable est sans impact significatif sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2021, tant au niveau des méthodes comptables que de la présentation des comptes consolidés.

Définition du périmètre de consolidation

Le Groupe SBT a publié ses premiers comptes consolidés le 31 décembre 2006, suite à son introduction sur le Marché Libre d'Euronext Paris le 26 avril 2006.

Les états financiers des entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date effective de transfert du contrôle. Ce contrôle exclusif résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans chacune des filiales.

Au 31 décembre 2021, le périmètre comprenait 6 sociétés.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)	Adresse	Pays	Siren
HAPPYNEURON INC	IG	100,00	100,00	1430 Walnut Street, Suite 200 Philadelphia, PA, 1902, USA	ETATS UNIS	20-3755393
OSE HONG KONG	IG	100,00	100,00	7/F Hong Kong Trade CTR 161- 167 DES VŒUX RD Central	HONG KONG	2445428
OSE NEW YORK	IG	100,00	100,00	C/O Deborah A. Nilson & Associates, PLLC 10 East 40 th Street Suite 3310 New-York 10016	ETATS UNIS	101-1801045
HUMANS MATTER	IG	100,00	100,00	114 Bd Malherbes 75017 PARIS	FRANCE	451130744
SBT	IG	100,00	100,00	52 Quai Rambaud 69002 LYON	FRANCE	432681427
BLC FORMATION	IG	100,00	100,00	84 quai Joseph Gillet, 69004 LYON	FRANCE	429136872

Variation du périmètre de consolidation

En 2021, le Groupe SBT a vu disparaître de son périmètre les sociétés ARNAVA, SYMETRIX, TWINCORP et HAPPYNEURON. Ces sociétés ont été fusionnées dans la société FPB2, devenue HUMANS MATTER.

Le rachat de la société BL CONSULTANTS (acquisition des titres BL CONSULTANTS pour un montant de 426.199€) en novembre 2021 s'est traduit à la clôture par une fusion de cette société dans la société HUMANS MATTER avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021.

La société BL CONSULTANTS avait une filiale, la société BL CONSULTANTS FORMATION, qui par l'effet de la fusion est devenue une filiale de HUMANS MATTER.

Historique des changements de périmètre :

- En 2018, SBT a acquis 68 actions supplémentaires du capital de SYMETRIX SAS. Sa participation dans la société SYMETRIX SAS s'élève donc à 100% ;
- En 2017, SBT a acquis 100% du capital de la SAS TWIN CORP ;
- En 2017, SBT a acquis 68 actions supplémentaires du capital de SYMETRIX SAS. Sa participation dans la société SYMETRIX SAS s'élève désormais à 98,77% ;
- En 2016, SBT a acquis 2,3% supplémentaire du capital de SYMETRIX ;
- En 2016, SBT a acquis 5% supplémentaire du capital de OSE Consulting SAS. Sa participation dans la société OSE Consulting SAS s'élève désormais à 100% ;
- En 2016, HAPPYNEURON SAS a racheté les actions des actionnaires minoritaires de sa filiale HAPPYNEURON INC et devient propriétaire à 100% de sa filiale.
- OSE Consulting SAS a créé 2 filiales étrangères, courant 2016, dont elle détient 100% des titres :

- OSE Corp. Situé à New-York au Etats-Unis ;
- OSE Consulting H.K situé à Hong-Kong
- Fin 2014, la société mère SBT concède un abandon de créance de 78k en faveur de HAPPYNEURON SAS. Son capital social est augmenté d'autant.
- Fusion absorption au 27 décembre 2014 de la société EDITIONS CREASOFT détenue à 100% par la société mère SBT au profit de la société HAPPYNEURON SAS. Effet rétroactif de la fusion au 1er janvier 2014
- Transmission universelle de patrimoine au 27 décembre 2014 de la société Coach Mémoire au profit de la société mère SBT qui la détenait à 100%.
- Acquisition complémentaire des titres SYMETRIX par SBT pour 55 K€ portant ainsi le pourcentage de détention des titres SYMETRIX à 95% contre 89% en 2013.
- Création de la société HAPPYNEURON France au 01 janvier 2012 au capital de 100 K€, filiale à 100% de la société SBT.
- Transmission universelle de patrimoine au 31 Août 2012 de la société GENEZIS détenues à 100 % au profit de la société SYMETRIX après rachat des minoritaires.

Cession par SBT en novembre 2012 des titres de participation de la société HAPPYNEURON Inc (dépréciés en totalité) à la société HAPPYNEURON SAS pour 77 K€.

Intégration fiscale

SBT a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2009.

Depuis 2014, le périmètre inclut toutes les sociétés françaises du groupe, à l'exception de TWIN CORP : ARNAVA, OSE Consulting SAS, SYMETRIX, HAPPYNEURON SAS.

Depuis 2018, TWIN CORP a rejoint le groupe d'intégration fiscale.

Depuis 2021, le groupe d'intégration fiscale est constitué de SBT et HUMANS MATTER.

Principes de consolidation

Toutes les opérations réciproques réalisées entre les entités consolidées selon la méthode d'intégration globale sont éliminées.

Les règles et méthodes comptables des différentes filiales sont sensiblement les mêmes et conformes aux règles du groupe ; l'incidence d'éventuels ajustements sur le patrimoine, la situation financière et le résultat consolidé étant négligeable, aucun retraitement n'a été effectué.

Concernant la méthode de conversion des comptes libellés en dollars US et en dollars H.K, le compte de résultat a été converti au taux de conversion moyen de l'exercice, soit :

- 0,845 euros pour 1 dollar US pour HAPPYNEURON INC et OSE CORP ;
- 0,109 euros pour 1 dollar H.K pour OSE Consulting H.K

Le bilan a été converti au taux du 31 décembre 2021, soit :

- 0,883 euros pour 1 dollars US pour HAPPYNEURON INC et OSE CORP ;
- 0,113 euros pour 1 dollars H.K pour OSE Consulting H.K

L'écart de résultat ainsi constaté s'élève à 17.093€.

Écarts d'acquisition

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs et passifs identifiables de cette entité sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur estimée à la date d'acquisition.

En cas d'écart positif entre le prix d'acquisition net et la juste valeur des actifs et passifs identifiables, l'excédent est porté en écart d'acquisition à l'actif du bilan consolidé.

Le prix d'acquisition net inclut tous les honoraires et les frais accessoires directement liés à l'acquisition.

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Écarts d'acquisition ».

Depuis 2016, le groupe SBT, en accord avec la nouvelle réglementation, a décidé de ne plus amortir ses écarts d'acquisition et de procéder à un test de dépréciation, ceci constitue un changement de méthode par rapport aux années antérieures.

Les amortissements précédemment effectués ne sont bien entendu pas repris.

En 2021, l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés BL CONSULTANTS (fusionnée dans la société HUMANS MATTER à la clôture) et BL CONSULTANTS FORMATION ont fait naître de nouveaux écarts d'acquisitions que l'on retrouve à l'actif du bilan consolidé. De même, l'acquisition de fonds de commerce durant l'exercice ont également fait naître de nouveaux écarts d'acquisitions.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Le groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif.
- Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :
 - La faisabilité technique en vue de sa mise en vente ;
 - L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre ;
 - Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation ;
 - L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs ;
 - La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente ;
 - Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable ;
 - Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires ;
 - Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition.
- Amortissement des immobilisations incorporelles :
 - Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 2 à 10 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
- Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.
- La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions	20 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel outillage	2 à 10 ans
- Matériel de transport	1 à 5 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 à 5 ans
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans

DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES

- Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture.
- Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'acquisition avec constitution d'une provision pour dépréciation si leur valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissements

Depuis l'exercice 2015, les Crédits d'impôt (CIR et CII) du groupe sont constatés dans les comptes consolidés en subvention d'investissements.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Le solde des charges à répartir a été retraité en consolidation.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode qui consiste à considérer le bien reçu en location. Dans ce cas, les loyers versés sont constatés en charges au compte de résultat et le bien ne doit figurer à l'actif de l'entreprise utilisatrice tant que celle-ci n'a pas levé son option d'achat ;

Cette solution est basée sur la forme juridique de l'opération : il n'y a pas transfert de propriété du bien dans le patrimoine de l'utilisateur.

Reconnaissance des produits

Les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires à la date du 31/12/2021 faisant ressortir une perte latente sont comptabilisées. Cependant, les factures définitives et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir un gain ne font pas l'objet d'un ajustement comptable.

Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actifs sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

L'impôt sur les sociétés résultant des décalages temporaires répétitifs et des retraitements a été constaté en impôt différé.

L'impôt différé est calculé au taux d'impôt en vigueur, soit 26,5% pour les sociétés françaises et en prenant compte de l'évolution des taux d'impôts prévue à moyen terme soit :

- un taux d'impôt de 25% sur la totalité du résultat fiscal pour 2022 et 2023 ;

Les impôts différés sur les déficits reportables des sociétés françaises du groupe ont été activés en raison des perspectives de l'activité.

Pour la société HAPPYNEURON INC, les impôts différés sur les déficits reportables ont été activés à hauteur de 50%. Pour la société OSE CORP, les impôts différés sur les déficits reportables ont été activés à hauteur de 100%.

Sur la base des prévisions de résultats, ces déficits reportables devraient être utilisés à moyen terme.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements du groupe au titre des indemnités de départ à la retraite sont calculés en appliquant une méthode actuarielle rétrospective prorata temporis.

Le taux d'actualisation retenu est de 0,98% au 31/12/2021 contre 0,5% au 31/12/2020. L'engagement est calculé en tenant compte des hypothèses de progression de salaire de 1,5% constant et de rotation du personnel de 4% constant.

Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Écarts d'acquisition (goodwill)

Libellé	2020	2021	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Autres variations
Ecart d'acquisition	5 398 875	6 030 169	85 621				545 673
Amortissements des écarts d'acquisition	(2 572 342)	(2 572 342)					
Dépréciations des écarts d'acquisition	(500 000)	(500 000)					
Valeur nette	2 326 533	2 957 828	85 621				545 673

Impact de la fusion entre sociétés sœurs en 2021 sur les écarts d'acquisition – Changement de méthode

À la suite de la fusion entre les sociétés Arnava, Happy Neuron, Symetrix et Twin Corp dans la société FPB2 (désormais Humans Matter) au 30 juin 2021 avec rétroactivité au 1^{er} janvier 2021, le groupe SBT a décidé de modifier son offre de prestation de service.

L'offre de service SBT est désormais globale, avec notamment la création de parcours qui réunissent toutes les compétences des anciennes sociétés. De ce fait nous ne pouvons plus suivre précisément le chiffre d'affaires de chaque segment de notre offre. Mais surtout, les métiers s'entrecoupent et les collaborateurs deviennent de plus en plus polyvalents, il est donc impossible de déterminer les charges associées aux anciens fonds de commerces sur lesquels un écart d'acquisition a été calculé et vérifié chaque année.

Afin de gérer le suivi des performances, le groupe SBT a donc décidé, en vertu de la note de présentation du règlement ANC 2015-06 relatif au PCG, de considérer qu'à partir de la fusion, les écarts d'acquisition historiques seraient combinés et traité comme un seul fonds sur lequel l'écart d'acquisition sera valorisé.

L'innovation étant une priorité permanente, tout nouveau fonds de commerce constitué ou acquis sera apprécié unitairement et, au bout de 5 ans nous considérons qu'il ne sera plus suivi en tant que tel mais intégré dans l'offre globale.

Valorisation nette des écarts d'acquisition historique jusqu'au 31/12/2020 :

- ARNAVA :	1€
- Happy Neuron (Motus) :	402 457€
- SYMETRIX :	181 743€
- OSE CONSULTING	1 068 419€
- Happy Neuron INC	4 246€
- Happy Neurin (Creasoft) :	41 357€
- TWIN CORP	628 310€

Valorisation nette des écarts d'acquisition à partir du 01/01/2021 :

- Humans Matter :	2 326 533€
-------------------	------------

Comme mentionné précédemment, le groupe SBT a décidé de ne plus amortir systématiquement ses goodwill mais de procéder à un test de dépréciation.

À fin 2021, les tests d'indice de perte de valeur effectués n'ont pas révélé de perte à constater sur les différents goodwill du groupe.

L'entrée de périmètre en 2021 pour 85.621€ provient d'une part de l'écart d'acquisition de la société BLC Formations pour 19.081€ et d'autre part de l'écart d'acquisition de la société BL Consultants pour 66.540€.

Les 545.673€ d'autres variations correspondent à l'annulation des 3 fonds de commerce acquis durant l'exercice 2021 :

- Fonds de Commerce Ortholabs pour 359.080€
- Fonds de Commerce Profonia pour 171.348€
- Fonds de Commerce BLC pour 15.245€

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	6 030 169	(2 572 342)	(500 000)	2 957 828
Partenaires				
HUMANS MATTER	5 817 214	(2 424 071)	(500 000)	2 893 143
EX. EDITIONS CREASOFT	189 628	(148 271)		41 357
HAPPYNEURON INC	4 246			4 246
BLC FORMATION	19 081			19 081

Annexe 2.1. Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2020	2021	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	261	2 061					1 800
Concessions, brevets et droits similaires	5 913 312	6 617 086	122 618				581 156
Fonds commercial	0	27	612 241				(612 214)
Autres immobilisations incorporelles	16 959	47 959					31 000
Immobilisations incorporelles en cours	366 673	808 669	437 953				4 043
Avances et acomptes s/immo. incorp.	202 990	510 083	410 050				(102 957)
Immobilisations incorporelles	6 500 195	7 985 885	1 582 862				(97 172)
Constructions	17 190	17 190					
Autres immobilisations corporelles	449 658	514 946	25 034		971		39 283
Immobilisations corporelles en cours	139 453						(139 453)
Immobilisations corporelles	606 300	532 136	25 034		971		(100 170)
Total	7 106 495	8 518 021	1 607 895		971		(197 342)

Le groupe SBT inscrit au bilan les frais de développement interne. Ces coûts font l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 ans.

Ils sont inscrits à l'actif dès lors que les critères d'activation sont remplis notamment quant aux perspectives commerciales. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est mis en œuvre.

Une dépréciation est constatée le cas échéant.

Le groupe SBT a fait l'acquisition des immobilisations de l'ancienne structure BL CONSULTANTS au cours de l'exercice à la valeur nette comptable ainsi que de deux fonds de commerce, éliminés par la suite en consolidation :

- ORTHOLABS pour 359 K€
- PROFONIA pour 171 K€

Les principales immobilisations activées au cours de l'exercice sont :

- PLATEFORME WEBNET pour 139 K€
- GREMOTS pour 91K€
- CONSOLE JS pour 71 K€
- GOODWHEEL 2020 pour 67 K€

Annexe 2.2. Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	2020	2021	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	(261)	(261)					
Concessions, brevets et droits similaires	(4 520 258)	(5 175 817)	(520 722)	0			(134 837)
Autres immobilisations incorporelles	(1 959)						1 959
Amortissements des immobilisations incorporelles	(4 522 477)	(5 176 077)	(520 722)	0			(132 878)
Constructions	(17 190)						17 190
Autres immobilisations corporelles	(313 809)	(429 099)	(97 530)		(571)		(17 190)
Amortissements des immobilisations corporelles	(330 999)	(429 099)	(97 530)		(571)		0
Amortissements sur actif immobilisé	(4 853 476)	(5 605 176)	(618 252)	0	(571)		(132 878)

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Libellé	Immobilisations Incorporelles			Net
	Brut	Amortissements	Dépréciations	
Ouverture	6 500 195	(4 522 477)	(76 915)	1 900 803
Augmentation (Inv,Emp)	1 582 862			1 582 862
Dotation		(520 722)		(520 722)
Diminution (Cess, Remb.)				
Reprise				
Autres variations	(97 172)	(132 878)		(230 050)
Effet de chage et réévaluation				
Variation de périmètre				
Clôture	7 985 885	(5 176 077)	(76 915)	2 732 893

Immobilisations Corporelles				
Libellé	Brut	Amortissements	Dépréciations	Net
Ouverture	606 300	(330 999)		275 301
Augmentation (Inv,Emp)	25 034			25 034
Dotation		(97 530)		(97 530)
Diminution (Cess, Remb.)				
Reprise				
Autres variations	(100 170)			(100 170)
Effet de change et réévaluation	971	(571)		400
Variation de périmètre				
Clôture	532 135	(429 100)		103 035

Annexe 2.3. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2020	2021	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(76 915)	(76 915)					
Dépréciations sur actif immobilisé	(76 915)	(76 915)					

Une dépréciation d'immobilisation a été effectuée à 100% de la valeur nette comptable en 2020 pour un produit qui n'est plus vendu (nombreux concurrents gratuits sur le marché) mais donné en complément de nos prestations à nos clients.

Maintien de cette dépréciation dans les comptes de 2021.

Annexe 3. Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2020	2021	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	100 008	213 168	392 735			(279 575)	
Actions propres			(2 291)				
Prêts	14 123	22 893	20 000	(11 229)			
Dépôts et cautionnements versés	126 091	126 735	2 473	(133)	804		(2 500)
Compte de liaison (Cessions internes)	(45)	(45)					
Immobilisations financières	240 177	362 751	415 208	(11 362)	804	(279 575)	(2 500)
Titres mis en équivalence							
Actifs financiers	240 177	362 751	415 208	(11 362)	804	(279 575)	(2 500)

Les 213 K€ de titres de participation à la clôture correspondent pour 100K€ à l'acquisition d'une participation dans la société HAPPY BLUE FISH par SBT en 2017 et pour 113K€ à l'acquisition d'une participation dans la société HELLO ELTON par SBT en 2021. Ces titres de participations ne font pas partie du périmètre de consolidation.

La synthèse des immobilisations financière est la suivante :

Libellé	2021	< 1 an	1 an<<4 ans	> 5 ans
Prêts	22 893	6 600	16 293	
Dépôts et cautionnements versés	126 735		117 781	8 954
Total	149 628	6 600	134 074	8 954

Libellé	Immobilisations financières	Provisions sur immobilisations financières	Valeur nette
Ouverture	240 177		240 177
Augmentation (Inv,Emp)	415 208		415 208
Dotation			
Diminution (Cess, Remb.)	(11 362)		(11 362)
Reprise			
Autres variations	(282 075)		(282 075)
Effet de change et réévaluation	804		804
Clôture	362 751		362 751

Annexe 4. Actif circulant

Libellé	2021			2020		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	4 143 003	(25 916)	4 117 087	3 183 664	(53 920)	3 129 745
Clients et comptes rattachés	4 143 003	(25 916)	4 117 087	3 183 664	(53 920)	3 129 745
Avances et acomptes versés sur commandes	17 670		17 670	17 670		17 670
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	40 773		40 773	16 864		16 864
Créances fiscales hors IS part < 1an	480 970		480 970	535 746		535 746
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	808 332		808 332	156 600		156 600
Comptes courants part < 1an	62 673		62 673	117 589		117 589
Autres créances part < 1an	36 789		36 789	102 104		102 104
Charges constatées d'avance part < 1 an	131 257		131 257	89 576		89 576
Compte d'ajustement (intragroupe bas de bilan)	(0)		(0)	0		0
Compte de liaison (Intra-groupe bas de bilan)	(0)		(0)	0		0
Autres créances et comptes de régularisation	1 578 464		1 578 464	1 036 149		1 036 149
Actif circulant	5 721 467	(25 916)	5 695 551	4 219 814	(53 920)	4 165 894

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	2021	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans
Clients et comptes rattachés part < 1 an	4 143 003	4 143 003				
Clients et comptes rattachés	4 143 003	4 143 003				
Avances et acomptes versés sur commandes	17 670	17 670				
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	40 773	40 773				
Créances fiscales hors IS- part < 1an	480 970	480 970				
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	808 332	808 332				
Comptes courants - part < 1an	62 673	62 673				
Autres créances part < 1an	36 789	36 789				
Charges constatées d'avance part < 1 an	131 257	131 257				
Autres créances et comptes de régularisation	1 578 465	1 578 465				
Actif circulant	5 721 467	5 721 467				

Annexe 5. Trésorerie nette

Libellé	2020	2021
Trésorerie active nette	3 862 618	2 434 377
Disponibilités	3 862 618	2 434 377
Trésorerie à court terme	3 862 618	2 434 377
Placements à court terme		210 733
VMP - Autres placements		210 733
Trésorerie passive assimilée à une dette	891	400
Concours bancaires (dettes)	891	400
Trésorerie à long terme	(891)	210 333
Trésorerie nette	3 861 727	2 644 711

Annexe 6. Provisions

Libellé	2020	2021	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges < 1 an	113 000	80 000	50 000	(83 000)			
Provisions pour pensions et retraites > 1 an	441 085	346 215		(208 593)			113 723
Provisions et impôts différés	554 085	426 215	50 000	(291 593)			113 723

La dotation de provision pour litige RH concerne :

- HUMANS MATTER : 50 K€

La reprise de provision pour litige RH concerne :

- HUMANS MATTER : 83 K€

La reprise d'indemnité de départ à la retraite a été mouvementée comme suit courant 2021 :

- Reprise de 204,6 K€ chez HUMANS MATTER ;
- Reprise de 4 K€ chez SBT ;
- Il est à noter que la reprise chez HUMANS MATTER comprend également l'intégration du personnel de la société BL CONSULTANTS, fusionnée au 31/12/21 dans les comptes de HUMANS MATTER.

Annexe 7. Dettes financières

Libellé	2020	2021	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	1 160 000	1 339 466		(29 197)			208 663
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	1 290 364	1 040 000		(193 101)			(57 263)
Dépôts et cautionnements reçus	0	400					400
Emission titres part. & av. de l'Etat - courant	257 750	257 750					
Concours bancaires (dettes)	891	400					(491)
Dettes financières	2 709 005	2 638 016		(222 298)			151 309

La diminution de 222,3 K€ des emprunts sont liés aux remboursements de 2 emprunts précédemment contracté par :

- SBT pour 193,1 K€ (emprunt remboursé intégralement) ;
- HUMANS MATTER pour 29,2 K€ (remboursement emprunt anciennement SYMETRIX et première échéance de remboursement du PGE en décembre).

L'augmentation de 151,3 K€ des dettes financières par le biais des autres variations est liée à l'intégration dans HUMANS MATTER du PGE contracté par BL CONSULTANTS en 2020.

Libellé	2021	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	1 339 466	280 863	353 402	262 342	264 034	178 825	
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	1 040 000	119 538	257 833	258 707	259 575	144 347	
Dépôts et cautionnements reçus	400		400				
Emission titres part. & av. de l'Etat - part < 1 an	257 750		73 750				184 000
Concours bancaires (dettes)	400	400					
Dettes financières	2 638 016	400 801	685 385	521 049	523 609	323 172	184 000

Annexe 8. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2020	2021
Dettes fournisseurs part < 1 an	1 112 094	1 746 204
Dettes fournisseurs	1 112 094	1 746 204
Avances acomptes reçus sur commandes		19 848
Dettes sociales part < 1 an	1 374 942	1 466 989
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	986 033	1 082 225
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	1 942	2 104
Comptes courants groupe part < 1 an	138 390	51 600
Autres dettes part > 1 an		28 288
Autres dettes part < 1 an	28 812	23 892
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	14 176	7 063
Produits constatés d'avance part < 1 an	723 218	790 318
Autres dettes et comptes de régularisation	3 267 512	3 472 328
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	4 379 605	5 218 531

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	2021	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs part < 1 an	1 746 204	1 746 204					
Avances acomptes reçus	19 848	19 848					
Dettes sociales part < 1 an	1 466 989	1 466 989					
Dettes fiscales hors IS part < 1 an	1 082 225	1 082 225					
Impôts sur les bénéfices part < 1 an	2 104	2 104					
Comptes courants groupe part < 1 an	51 600	51 600					
Autres dettes part > 1 an	28 288	28 288					
Autres dettes part < 1 an	23 892	23 892					
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	7 063	7 063					
Produits constatés d'avance part < 1 an	790 318	790 318					
Autres dettes et comptes de régularisation	5 218 531	5 218 531					
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	5 218 531	5 218 531					

Note annexe sur les impôts différés

Libellé	Ouverture	Clôture	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variation de périmètre	Autres variations
Impôts différés - actif	833 169	796 199	(70 177)	28 710	9 124	25 762	(30 390)
Impôts différés - passif							
Valeur nette impôt différé	833 169	796 199	(70 177)	28 710	9 124	25 762	(30 390)
Liasse Fiscalité différée (décalages temporaires)	112 268	115 896	(5 496)		9 124		
A1 Annulation part IP et MEE	632 851	627 315	(5 536)				
Sous total	88 050	52 988	(59 145)	28 710		25 762	(30 390)
Autres	833 169	796 199	(70 177)	28 710	9 124	25 762	(30 390)
Valeur nette par catégorie	833 169	796 199	(70 177)	28 710	9 124	25 762	(30 390)

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 9. Chiffre d'affaires

Libellé	2021	2020
Ventes de marchandises	6 421 422	143 502
Production vendue de services	10 179 835	12 579 008
Produits des activités annexes	230 440	177 179
Chiffre d'affaires	16 831 697	12 899 689

Décomposition du Chiffre d'affaires par zone géographique et par activité :

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Etats-Unis	Chiffre d'affaires Hong-Kong	Total Chiffre d'affaires
Activité Conseil	4 270 253 €	1 610 173 €	482 514 €	6 362 940 €
Activité Santé	4 135 345 €	469 352 €	- €	4 604 697 €
Activité Formation	3 938 381 €	- €	- €	3 938 381 €
Activité Assesement / Tests	1 574 874 €	- €	- €	1 574 874 €
Activité Coaching	350 805 €	- €	- €	350 805 €
Total activités	14 269 658 €	2 079 525 €	482 514 €	16 831 697 €

Annexe 10. Autres produits d'exploitation

Libellé	2021	2020
Production immobilisée	540 390	427 506
Subventions d'exploitation	136 798	166 856
Reprise sur provisions d'exploitation	33 000	
Rep./Prov. engagements de retraite	208 593	183 886
Rep./Dépr. sur actif circulant	30 000	
Transferts de charges d'exploitation	87 305	423 923
Autres produits	36 420	55 277
Autres produits d'exploitation	1 072 506	1 257 448

Annexe 11. Achats consommés

Libellé	2021	2020
Achats de marchandises	(71 250)	(181 358)
Achats d'études et prestations de services	(269 849)	(257 556)
Autres achats		(1 327)
Achats non stockés de matières et fournitures	(73 458)	(80 742)
Achats consommés	(414 556)	(520 984)

Annexe 12. Charges externes

Libellé	2021	2020
Redevances de crédit-bail	(81 502)	(65 501)
Locations immobilières et charges locatives	(583 222)	(540 727)
Locations mobilières et charges locatives	(110 314)	(131 820)
Entretien et réparations	(72 247)	(55 840)
Primes d'assurances	(47 013)	(45 957)
Autres services extérieurs	(297 526)	(38 842)
Personnel détaché et intérimaire	(1 596 470)	(638 265)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 859 823)	(1 759 875)
Publicité, publications, relations publiques	(276 779)	(230 208)
Transport	(321)	(609)
Déplacements, missions et réceptions	(253 103)	(246 237)
Frais postaux et frais de télécommunications	(244 975)	(220 517)
Frais bancaires	(103 987)	(76 116)
Autres charges externes	(58 389)	(7 906)
Autres charges	(581 154)	(367 168)
Charges externes	(6 166 826)	(4 425 588)

L'augmentation significative du poste « Personnel détaché et intérimaire » entre 2021 et 2020 (+958K€) s'explique par l'intégration dans les comptes de HUMANS MATTER du personnel externe de l'ex-société BLC (+250K€) non prise en compte à fin 2020 et par l'augmentation des prestations réalisées par des externes sur certaines activités de l'entreprise (coaching, santé et asséssements notamment).

L'augmentation du poste « Rémunérations d'intermédiaires et honoraires » entre 2021 et 2020 (+100K€) s'explique principalement par l'augmentation des honoraires juridiques du fait de la fusion réalisée, ainsi que de l'augmentation des coûts liés à HUMANCO depuis juillet 2021 (entrée de nouveaux managers sur le périmètre HUMANCO qui augmente les coûts facturés au groupe SBT).

Annexe 13. Impôts et taxes

Libellé	2021	2020
Impôts et taxes sur rémunérations	(148 757)	(130 574)
Autres impôts et taxes	(86 179)	(150 200)
Impôts et taxes	(234 936)	(280 774)

Annexe 14. Charges de personnel

Libellé	2021	2020
Rémunérations du personnel	(6 825 093)	(6 056 651)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 523 084)	(2 098 425)
Autres charges de personnel	(102 295)	(27 155)
Charges de personnel	(9 450 472)	(8 182 231)

Annexe 15. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2021	2020
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(262 187)	(767 499)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(356 065)	(38 599)
Dot/Prov. engagements de retraite		(42 186)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(618 252)	(848 284)

Annexe 16. Produits financiers

Libellé	2021	2020
Dividendes des autres participations	93	105
Revenus des créances rattachées à des participations	214	
Gains de change sur opérations financières	31 747	30 653
Autres produits financiers	245	14
Produits financiers	32 300	30 772

Annexe 17. Charges financières

Libellé	2021	2020
Charges d'intérêts	(14 207)	(2 893)
Pertes de change sur opérations financières	(31 988)	(69 078)
Autres charges financières		(612)
Charges financières	(46 194)	(72 582)

Annexe 18. Produits exceptionnels

Libellé	2021	2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	134	
Produits de cession d'immo. incorp.		213 737
Produits de cession de titres (conso.)		(213 737)
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	486 340	156 600
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	50 000	27 651
Produits exceptionnels	446 474	184 252

Les crédits d'impôt recherche du groupe sont classés en subvention d'investissement à savoir :

- SBT : 245 475€ au titre du CIR 2021 (Crédit d'impôt Recherche) et au titre du CII 2021 (Crédit d'impôt innovation)
- HUMANS MATTER : 240 865€ au titre du CIR / CII 2021

La Reprise sur dépréciation exceptionnelle concerne une reprise sur la provision concernant un litige RH suite à la décision du tribunal en faveur de HUMANS MATTER (pour 50 000€).

Annexe 19. Charges exceptionnelles

Libellé	2021	2020
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(359 478)	(202 714)
Charges excep. sur exercices antérieurs	(9 664)	(18 368)
VNC des immo. incorp. cédées		(561 313)
Autres charges exceptionnelles		(15 022)
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		(76 915)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(50 000)	
Charges exceptionnelles	(419 142)	(874 332)

Les 359 478€ de « Charges exceptionnelles sur opération de gestion » correspondent principalement :

- Au versement des indemnités pour deux litiges RH antérieurs à 2021 pour 40 290€ ;
- Au versement d'indemnités de départ de salariés pour 194 714€
- A la sortie de l'immobilisation en cours « ACTIMOOV » en pertes pour 20 000€ ;
- Au reclassement d'honoraires du cabinet juridique BHB pour 13 214€ (honoraires exceptionnels dans le cadre de l'accompagnement à la fusion des filiales du groupe) et à 36 090€ d'honoraires de nos cabinets juridiques pour assistance sur le projet NUDGE et la valorisation de la société SBT ;
- Au passage d'une perte sur créance irrécouvrable pour 48 132€ ;
- 5 500€ de dons à des associations ;

Les 50 000€ de « Dotation aux provisions à caractère exceptionnel » correspondent à la provision passée au 31/12/21 pour un litige RH en cours.

Annexe 20. Charges d'impôts

Libellé	2021	2020
Impôt sur les bénéfices	(14 686)	(104 677)
Impôts différés	(41 467)	329 102
Charges d'impôts	(56 153)	224 425

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Preuve d'impôt SBT		Montant
Résultat avant impôt :		1 066 446
IS théorique :		- 282 608 Produits
<i>taux impôt consolidante</i>	26,50%	
IS réel :		56 398 Charges
<i>taux effectif impôt</i>	-5,29%	
Différence :		- 339 006
Crédits d'impôts 2021		130 181
<i>Base CIR/CII 2021</i>		486 339
<i>Base Amort Derog</i>		4 909
Effets impôts différences permanentes :		- 13 055
BASE		49 265
Effet taux d'imposition des filiales étrangères:		112 356
Impact déficit reportable Humans Matter		86 055
Impact déficit reportable Happy Neuron Inc		18 700
Autres :		4 770
		-

Autres Informations

Effectifs

En équivalent temps plein	31/12/2021	31/12/2020
SBT SA	19	14
HUMANS MATTER SAS	88	69
HAPPYNEURON Inc	3	3
OSE CORP.	5	2
OSE H.K.	3	2
Effectif total	118	90

Engagements hors-bilan

Dans le cadre du rachat de TWIN CORP en janvier 2017, SBT avait contracté un emprunt de 422 k€ sur 7 ans auprès de la Société Générale pour un taux de 0,6% avec délégation de la GAP et nantissement des actions TWIN CORP. Le 12 mai 2021, cet emprunt a été intégralement remboursé et le nantissement des actions a été levé.

Le 03/12/2016, SBT avait consenti un abandon de créance de 290 k€ en faveur de sa filiale SYMETRIX. Cet abandon de créance était assorti d'une clause de retour à meilleure fortune dans les conditions suivantes :

En cas d'exercice net bénéficiaire de la société SYMETRIX, 50% de ce résultat net sera affecté au remboursement de la créance abandonnée jusqu'à épuisement de celle-ci.

Cette clause de retour à meilleure fortune était conclue pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 03/12/2021. SYMETRIX n'existant plus au 03/12/2021 car ayant été fusionnée dans HUMANS MATTER, la clause de retour à meilleure fortune n'existe plus à la clôture de cet exercice.

Les Prêts Garantis par l'Etat souscrits par SBT courant 2020 bénéficient de la garantie de l'Etat (garantie BPI) telle que prévue par l'arrêté du 23 mars 2020.

Rémunérations des commissaires aux comptes

	31/12/2021	31/12/2020
SBT société mère	39 K€	35,3 K€
Filiales consolidées	24 K€	27,9 K€
TOTAL	63 K€	63,2 K€

Rémunération des dirigeants

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération allouée aux membres des organes de direction	147,5	155,8
Total	147,5	155,8

Évènements post-clôture

La guerre en Ukraine intervenue en début d'année 2022 n'aura pas d'incidence sur les comptes de la société SBT.